SOWA Marion

10 avril 2023, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 9 février 2023, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Marion, Wanda, Pascaline SOWA, commissaire de justice associée, membre de la société civile professionnelle « Jean-Paul DROGUE, Jonathan NAM, Marion SOWA Huissiers de Justice associés », anciennement dénommée « Société civile professionnelle Jean-Paul DROGUE, Jonathan NAM, Marion SOWA, huissiers de justice associés », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Lisses (Essonne), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « Jean-Paul DROGUE, Jonathan NAM, Commissaires de Justice associés »

Associé (s) en exercice :
Jean-Paul DROGUE, Jonathan NAM

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)